

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT NIVERNAIS VAL D'YONNE

vous présente son guide
pour bien trier



Clamecy



Bio-déchets

Emballages

Papiers

Verre

Déchetterie

Ordures
ménagères

Infos utiles

LES BIO-DÉCHETS

2

Les épluchures de fruits et légumes



Le marc de café, de thé, les serviettes en papier



Les cartons souillés par la nourriture



Les restes de repas : pain, croûtes de fromage, os, arêtes de poissons, noyaux, pépins...



Les bio-déchets sont à déposer en vrac ou en sac possédant le label ci-dessous :



Les coquilles en tout genre : huîtres, moules, oeufs, noix, coquillages, crustacés...



Astuce : Lors de vos achats de fruits et légumes, si les sacs utilisés portent la mention  vous pouvez vous en servir pour y déposer vos biodéchets.



POUR UN TRI RÉUSSI

3

Les principales erreurs de tri :



Les déchets en plastique, les couches, les litières animales, les déchets verts, les textiles, les déchets divers non compostables.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les bio-déchets sont transformés en compost à proximité de Clamecy (site de la Bussière RN151). Celui-ci est distribué gratuitement en déchetterie et dans certaines communes. **Servez-vous !**



Conseils et infos pratiques

- Je dépose mon bac bio-déchets la veille du ramassage au point de collecte de ma rue.
- Les bio-déchets sont collectés chaque semaine (voir calendrier de ramassage).
- Pas de bacs pour déposer vos bio-déchets ?
Je les récupère en déchetterie.
- Je peux utiliser du journal pour protéger le fond du bac.
- Seuls les sacs labellisés "**OK COMPOST**" sont acceptés.
- Je ne dépose pas de déchets verts (tontes, tailles, feuilles mortes...).
- Je n'utilise pas de sacs en plastique.
- Produits périmés ou partiellement consommés ?
Je les dépose dans le bac sans l'emballage.
- Je protège mon bac contre les animaux.

**En 2018, nous avons composté
1 600 tonnes de déchets !**

Bio-déchets

Emballages

Papiers

Verre

Déchetterie

Ordures
ménagères

Infos utiles

LES EMBALLAGES RECYCLABLES

4



Les briques alimentaires de lait, de jus de fruits, de crème, de soupe...



Les emballages souples en carton de yaourts, de céréales, de gâteaux, de médicaments, de papiers absorbants...



Les bouteilles en plastique d'eau, de lait, d'huile, de soda, de jus de fruits...
Les flacons en plastique à usage alimentaire, d'hygiène corporelle et les produits d'entretien ménager.



Les aérosols alimentaires et corporels les boîtes de conserve, les canettes et barquettes en aluminium...



Je n'oublie pas les bouchons métalliques des pots en verre.





POUR UN TRI RÉUSSI

5



Les principales erreurs de tri :



La vaisselle jetable, les tubes d'hygiène, les emballages de médicaments, etc.



Les suremballages en plastique, les barquettes en polystyrène, etc.



Les couches, les lingettes, les emballages souples métalliques, les pots de yaourt, etc.



Les boîtes et pots en plastique rigide, etc.

Conseils et infos pratiques

- Je dépose mon sac la veille du ramassage.
- Je récupère ma dotation de sacs à la déchetterie de Clamecy. Pour les habitants du centre ville de Clamecy, une distribution est assurée à la maison de la formation, 10 rue de Druyes.
- Les sacs jaunes sont collectés en porte-à-porte toutes les deux semaines (voir calendrier de ramassage).
- Je dépose les emballages en vrac dans le sac, je les vide sans les laver et je ne les emboîte pas.
- Je remplis mon sac au maximum.
- **Les sacs présentant des erreurs de tri seront refusés.**

Un doute ? Contactez-nous au 03 86 27 92 23.

Le plus : Le tri des emballages génère 325 000 € de recettes.

Le moins : Les erreurs de tri ont représenté 20 % des tonnages collectés !

Emballages

Papiers

Verre

Déchetterie

Ordures
ménagères

Infos utiles

A déposer dans mon sac



Quels papiers devez-vous recycler ?

les journaux et les magazines,
les publicités et les prospectus,
les impressions et les courriers,
les annuaires et les catalogues,
les enveloppes avec
ou sans fenêtres,
le papier kraft,
les cahiers avec ou sans spirale,
les papiers divers.

Mais aussi :

les livres,
les dictionnaires,
les encyclopédies,
les calendriers des postes,
les emballages en papier, etc.

**Tous les papiers ont droit
à une seconde vie.**



POUR UN TRI RÉUSSI

7



Les papiers qui ne se recyclent pas



Le papier peint, souillé, photo, cadeau, alimentaire, sulfuré, aluminium et plastifié.

A déposer en déchetterie : Les cartons épais



Conseils et infos pratiques

- Je retire les suremballages en plastique et je dépose mon papier en vrac dans mon sac.
- Je récupère ma dotation de sacs à la déchetterie de Clamecy. Pour les habitants du centre ville, une distribution est assurée à la maison de la formation 10 rue de Druyes.
- Éviter de brûler et privilégier le recyclage du papier.
- **Longtemps déposé avec le papier, les cartonnettes vont désormais avec les emballages !** (voir pages 4-5).



Et que devient le papier recyclé ?

Collecté et mis en balle, il est ensuite livré aux papetiers pour redevenir du papier, des produits d'hygiène, du carton ou de l'isolant. En 2018, nous avons collecté près de **330 tonnes** de papier sur notre territoire.

Ensemble, continuons à progresser !

Papiers

Verre

Déchetterie

Ordures
ménagères

Infos utiles

LE VERRE

8

Les bouteilles
d'alcool, d'huile, de
vinaigre, de boissons
gazeuses...



A déposer
dans votre conteneur
verre le plus proche *



* rendez-vous en page infos utiles pour les
adresses des points d'apport volontaire

Les pots et bocaux
de yaourt, de
confiture, de
cornichons...



Et que devient le verre que je trie ?

Collecté régulièrement, le verre est ensuite acheminé à l'usine Saint-Gobain à Chalon-sur-Saône pour être retransformé, car le verre est recyclable à l'infini !



POUR UN TRI RÉUSSI

9



Les principales erreurs de tri :



La vaisselle en céramique (verre, plat, assiette etc...), les ampoules à filament, les bouchons (liège, plastique, métal) et les capsules.



La vaisselle en faïence et en porcelaine, les pots en terre cuite, le vitrage et les ampoules basse consommation.

Conseils et infos pratiques

- Je m'assure que les contenants soient vides.
- Je les dépose en vrac dans le conteneur.
- Je n'ai pas besoin de les laver.
- Je retire les bouchons sur les bouteilles avant de les déposer dans le bac.
- Je dépose les bouchons métalliques de pots en verre dans le sac jaune.
- Je ne dépose pas de déchets à côté des conteneurs de tri.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Triée, 1 tonne de verre coûte à peine 15 € contre près de 310 € si elle ne l'est pas.
À vous de jouer !

En 2018, nous avons recyclé plus de 500 tonnes de verre soit 42 kg par habitant !

Verre

Déchetterie

Ordures
ménagères

Infos utiles

DÉCHETTERIE

10

Vous pouvez déposer les déchets suivants :



CARTONS

Cartons épais
vides et pliés



ENCOMBRANTS

Déchets divers :
polystyrènes,
fenêtres...



RADIOGRAPHIES



HUILES DE FRITURES



BOUTEILLES DE GAZ



HUILES DE VIDANGE



MÉTAUX

Fer, cuivre, zinc,
aluminium,
plomb, cuivre...



DÉBLAIS / GRAVATS

Gravats,
tuiles, briques,
pierres...



CARTOUCHES ENCRE



LAMPES



EXTINCTEURS



PNEUMATIQUES



BOIS

Bois non traité :
palettes,
cagettes...



DEEE

Appareils
électriques et
électroniques,
lampes basse
consommation



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDS)

Déchets toxiques :

peintures, vernis, solvants,
produits phytosanitaires, acides,
bases, combustibles.



AMEUBLEMENT

Literies, meubles,
chaises, armoires,
canapés...



PILES ET
ACCUMULATEURS

Piles rondes,
plates...



DÉCHETS VERTS

Tontes, feuilles,
tailles



TEXTILES

Linge de
maison, textiles
d'habillement
et chaussures

Un doute ?

N'hésitez pas à demander au gardien
qui saura où déposer votre déchet.

(1) sauf Etai-la-Sauvin

(2) sous certaines conditions



POUR UN TRI RÉUSSI

11

Horaires d'ouverture de nos déchetteries

Déchetterie de Clamecy, allée Roland Garros

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Déchetterie de Varzy, RN 151 direction Clamecy

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h00



Déchetterie de Coulanges-sur-Yonne, RN151 Direction Clamecy

Ouvert le mardi, jeudi et samedi de 14h00 à 16h30

***Déchetterie d'Etai-la-Sauvin**, route de Sougères

Ouvert le mercredi de 14h00 à 17h00
et le vendredi et samedi de 9h00 à 12h00



***Uniquement pour les habitants
d'Entrains-sur-Nohain**

Conseils et infos pratiques



- Je protège mon chargement quand je me rends à la déchetterie.
- Pour gagner du temps, je trie tous les déchets selon leur catégorie.
- Je prépare le chargement en fonction de l'ordre des bennes.
- Je prépare mon pass' déchetterie.
- **Où récupérer mon pass' déchetterie ?**
Inscrivez-vous auprès du gardien sur site et récupérez-le lors de votre prochain passage.
- Sur site, je respecte la vitesse et les autres usagers.
- Je demande au gardien en cas de doute.
- Les animaux ne sont pas autorisés sur site.
- **Déchets refusés** : déchets d'activités de soins (à déposer en pharmacie), véhicules hors d'usage, cadavres d'animaux, déchets explosifs et/ou radioactifs.

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES*

12



Pots en plastique de crème, de rillettes, de beurre, de fromage, de yaourt, de compote, de bébé, de glace, de lessive...



Suremballages souples de charcuterie, de fromage, de produits congelés, de fruits et légumes, de gâteaux, les sacs de caisse et congélations, les blisters de journaux...



Les emballages rigides alimentaires, d'œufs, de fromage, en polystyrène...



Les emballages souples en aluminium : paquets de chips, de café...



Produits d'hygiène : couches, lingettes, cotons-tiges, cotons usagés, tubes de dentifrice...



La vaisselle jetable en plastique : plats, gobelets, assiettes, couverts, verres...



ÉGALEMENT



- la litière animale,
- les papiers photos, cadeaux, de cuisson, aluminium et plastifiés,
- les plaquettes de médicaments vides et les sacs d'aspirateurs.

* Liste non exhaustive. Un doute ? Composez le 03 86 27 92 23.



POUR UN TRI RÉUSSI

13

Conseils et infos pratiques

- Je récupère ma dotation de sacs à la déchetterie de Clamecy.
Pour les habitants du centre ville de Clamecy, une distribution est assurée à la maison de la formation, 10 rue de Druyes.
- Je remplis mon sac au maximum.
- Je dépose mon sac la veille du ramassage.
- Les sacs roses sont collectés en porte-à-porte chaque semaine (voir calendrier de ramassage).
- Les sacs présentant des erreurs de tri seront refusés.

- Une tonne d'ordures ménagères coûte près de 305 €.
- Depuis 2012, nous avons réduit de 16 % les tonnages collectés, ce qui limite l'augmentation de la facture.



Les bio-déchets

(voir pages 2-3)



Les emballages

(voir pages 4-5)



Le papier

(voir pages 6-7)



Le verre

(voir pages 8-9)



CARTONS



DEEE



LAMPES

La déchetterie

(voir pages 10-11)

ABÉCÉDAIRE DES DÉCHETS

14

Aérosol vide (1)	E	Enveloppe kraft marron	P	Papier cadeau	O
Aérosol non vide (1)	D	Enveloppe papier avec ou sans fenêtre	P	Papier de bureau	P
Aérosol (autre)	D	Epluchures de légumes et de fruits	B	Papier de bureau déchiqueté	D
Adoucissant (flacon de)	E	Essuie-tout à usage alimentaire	B	Pile et accumulateur	D
Ampoule à filament	O	Extincteur	D	Piscine	D
Ampoule basse consommation	D	Faïence	D	Pneus (2)	D
Barquette alimentaire vide en aluminium	E	Ferraille	D	Pot en verre (1)	V
Barquette polystyrène	O	Film plastique	D	Pots de fleurs en plastique et/ou terre	D
Barquette en plastique	O	Filtre à café (avec ou sans marc)	B	Pot ayant contenu des produits dangereux	D
Batterie	D	Flacon en plastique (1)	E	Pot en plastique	O
Bocal vide en verre (1)	V	Flacon de parfum	O	Prospectus	P
Bois / branchage	D	Flacon (autre)	D	Produit d'hygiène	O
Boîte de conserve vide	E	Gazon (tonte de)	D	Radiographie	D
Boîte d'œufs en plastique	O	Gobelet en plastique	O	Rasoir jetable	P
Boîte d'œufs en carton	E	Godet de jardin en plastique	D	Recharge (de lessive, de javel...)	P
Bouteille contenant ou ayant contenu des produits dangereux	D	Gravats	D	Reste de repas	B
Bouteille de gaz	D	Herbicide	D	Rouleau d'essuie-tout vide	E
Bouteille vide en plastique (1)	E	Huile de friture	D	Rouleau de papier toilette vide	E
Bouteille vide métallique (1)	E	Huile de vidange	D	Sac en plastique	O
Bouteille vide en verre (1)	V	Insecticide	D	Seringue usagée	Ph
Brique alimentaire	E	Jouet avec ou sans pile	D	Serviette en papier	B
Carton souple d'emballage	E	Journal	P	Solvant	D
Carton alimentaire souillé	B	Lessive (flacon de)	E	Suremballage en plastique (1)	O
Carton épais	D	Litière	O	Taille de végétaux	D
Capsule de bouteille	O	Magazine	P	Téléphone fixe et mobile	D
Cartouche d'encre	D	Maquillage	O	Téléviseur	D
Cendre de bois	B	Marc de café, de thé	B	Tube fluorescent (et néon)	D
Cendre (autre)	D	Matelas	D	Tuyau d'arrosage	D
Chargeur d'appareil électrique	D	Médicament non consommé	Ph	Vaisselle en plastique	O
Chaussure	D	Médicament (emballage carton vide)	E	Vaisselle en terre cuite ou en verre	D
Clef USB	D	Médicament (notice de)	P	Vélo	D
Cosmétique (emballage de)	O	Médicament (emballage métallique vide)	O	Vernis	D
Couche-culotte	O	Miroir	D	Verrine en verre	V
Coquilles d'œufs, de moules, d'huîtres	B	Mouchoir en papier	O	Vêtements	D
Couvercle métallique de pot et bocal en verre	E	Néon	D	Vitre	D
Cubitainer en plastique (1)	E	Ordinateur	D	Volet	D
Déboucheur évier	D	Outillage	D		
Electroménager	D	Pain	B		
Emballage souple métallique	O	Papier aluminium	O		

P Porte à Porte Papier

V PAV Verre

E Sac Emballage

O Sac Ordures ménagères

D Déchetterie

Ph Pharmacie

B Bio-Déchets

(1) à usage alimentaire, d'hygiène corporel et d'entretien ménager

(2) sous certaines conditions



INFOS UTILES

15

Où déposer mon verre ?



Clamecy :

- Allée Hélène Boucher
- Avenue du Général Leclerc
- Avenue de la République
- Boulevard Misset
- Chemin des accacias, de la postallerie, du moulin, du port
- Lotissement Pré Lecomte
- Place du Commandant Boidot
- Place des Victoires
- Route d'Auxerre
- Rue du 8 mai 1945, de l'abattoir, de la côte d'or, Edouard Seguin,
- Marcel Paul, Pablo Neruda et du taillefer

Comment connaître les jours de collecte pour les ordures ménagères résiduelles, les emballages, les papiers et les bio-déchets ?



Le calendrier de collecte peut être retiré dans les bureaux de la CCHNVY, dans votre mairie ou sur demande par courriel. Vous pouvez également le télécharger sur facebook dans la rubrique photo, album, calendriers des collectes.

Contacts

Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne

10 - 12 rue de Druyes
BP19
58501 Clamecy cedex

Tél. : 03 86 27 92 23

Courriel : dechets@cchnvy.fr

Facebook : [Communauté de Communes Haut Nivernais - Val d'Yonne](#)

